

d'après les principes perfectionnés; c'est une porte de grange qu'il faut faire en neuf; c'est un instrument aratoire qui demande des réparations. Eh bien! le cultivateur qui est muni d'outils peut faire face lui-même à tous ces besoins sans être obligé de payer un sou à l'ouvrier.

Nous connaissons des cultivateurs qui dans les temps de pluie, quand ils ne peuvent vaquer au dehors, sont continuellement occupés à faire quelque réparation de ce genre, et ce de leurs propres mains, grâce aux outils en bon ordre et en nombre suffisant qu'ils possèdent. Ces cultivateurs entretiennent leur matériel et leurs bâtisses en bon état, et ils progressent.

Choses et autres.

Colonisation dans le comté de Témiscouata.—Le directeur de la colonisation, M. I. U. Fontaine, vient de visiter le comté de Témiscouata. Il a parcouru tout ce comté, et, dans son opinion, on y trouve encore beaucoup de terres colonisables. Certaines parties de ce pays sont rocheuses, mais les bons terrains abondent sur les bords du grand lac Témiscouata et dans les townships de Begou, Randot, Hoquart, etc.

Ces derniers townships surtout sont très-remarquables, puisqu'ils contiennent de la terre forte et de la pierre à chaux, et de magnifiques érablières, exploitées par des centaines d'habitants de ces anciennes paroisses. La chasse est fructueuse dans ce comté, vu que le caribou, le pékan, l'ours, la loutre, le lynx, la perdrix, s'y trouvent en abondance.

Témiscouata a l'avantage d'avoir pour représentants, l'honorable M. E. Dionne et M. H. G. Deschênes.

Les orphelinats agricoles.—On connaît l'idée, à la fois philanthropique et religieuse, qui est en voie de se réaliser dans le canton de Wentworth, dit le Nord de Saint-Jérôme. Des citoyens distingués de Montréal, secondés des conseils de M. le curé Rousselet, ont entrepris de fonder des orphelinats agricoles, où les jeunes gens élevés dans les montagnes apprendront le genre d'agriculture qui convient le mieux aux cantons du Nord, et deviendront plus tard des colons aussi habiles qu'utiles à leur pays. Deux mille arpents de terre ont été achetés pour cette œuvre. On a commencé des défrichements, et l'on a construit un magnifique moulin qui peut scier, blanchir, embouteiller le bois et faire le bardeau. On est en ce moment à jeter les fondations du premier orphelinat, qui pourra recevoir au-delà de 50 enfants et posséder une chapelle qui servira temporairement d'église et sera capable de contenir environ 200 personnes.

Wentworth est un canton quelque peu rocheux; mais il a cet avantage qu'il est très rapproché de Saint-Jérôme. Le sol y est, du reste, de la plus grande fertilité. Il vient d'être récolté sur les terrains mêmes des orphelinats, de l'orge de quatre pieds et demi de hauteur et de l'avoine mesurant six pieds quatre pouces; sur de vieilles prairies, on nous dit que le foin a donné des épis de neuf pouces de long.

La traversée de la Malbaie.—Une dépêche d'Ottawa nous apprend que M. Cimou, M. P., a réussi dans son projet d'établir une voie de communication pendant l'hiver entre la Malbaie et la rive Sud du St-Laurent; le steamer *Fulger* arrivera mardi dans le port pour se rendre ensuite à la Malbaie afin de commencer la navigation d'hiver. Le Gouvernement fédéral aurait, dit-on, accordé un crédit de \$5,000 à cette entreprise.

RECETTES

Couronnement du genou chez le cheval

Les cultivateurs savent ce que c'est que le couronnement du genou ou contusion, avec ou sans déchirure de la peau, résultant d'un coup ou d'une chute.

Si la peau n'est pas déchirée, il faut lotionner la partie blessée avec du whisky camphré dans lequel on trempera des luges plâtrés; on les appliquera sur la partie malade, en les maintenant à l'aide d'une toile de six pieds de long et d'une largeur de cinq à six pouces. Ces traitements doivent être continués pen-

dant quelques jours, au bout desquels il faut faire marcher le cheval.

Si la peau est déchirée, qu'il y ait une plaie plus ou moins grave, il faut la seringueur le plus possible avec du vinaigre, quinze ou vingt fois avant d'y rien appliquer, et retirer toute la terre et les petits cailloux qui auraient pu entrer dans le genou, ensuite on bandera le genou comme il est dit ci-dessus, en ayant soin de serrer un peu fortement, tout en évitant de gêner la circulation; ce pansement devra être renouvelé deux fois par jour pendant trois jours, au bout desquels on appliquera sur la partie malade deux fois par jour pendant trois jours, et une fois seulement ensuite, jusqu'à parfaite guérison, un cataplasme de suie de cheminée détrempée dans du vinaigre fort. Etant traitée de cette manière, la guérison sera radicale, et ne présentera plus aucun gonflement.

Enchevreture chez le cheval

Lorsque le cheval se gratte avec son pied de derrière à la tête, il se prend quelquefois le paturon (ordinairement appelé cramponnière) dans sa longe, fait de grands efforts pour retirer la jambe, et se fait une plaie; souvent considérable, dans la cramponnière. Il peut encore se prendre de bien d'autres manières. Il faut panser cette plaie les trois premiers jours avec du suif fondu, avec du whisky en esprit et ensuite avec de la suie de cheminée détrempée avec du whisky camphré. L'un ou l'autre de ces onguents s'étend sur des étoupes et s'applique sur la plaie, et on maintient le tout à l'aide d'une bande de toile de trois pieds de longueur; les trois premiers jours on renouvelle l'appareil deux ou trois fois par jour, et ensuite (le pansement de la fin) une fois par jour seulement. Il faut avoir soin de bien nettoyer la plaie chaque fois qu'on la pansé.



CONTRAT DE LA MALLE.

TROIS MALLES laisseront BERSIMIS, cet hiver, pour la Pointe aux Esquimaux, et une Malle laissera la POINTE AUX-ESQUIMAUX pour BONNE ESPERANCE.

Les lettres et journaux déposés ou reçus à Québec jusqu'au 6 DECEMBRE PROCHAIN inclusivement, pour les endroits entre BERSIMIS et la POINTE AUX ESQUIMAUX, seront expédiés par le courrier qui laissera BERSIMIS le ou vers le 14 DECEMBRE prochain.

La seconde Malle laissera BERSIMIS le ou vers le 1er FEVRIER 1883, et comprendra les lettres et journaux déposés ou reçus à QUÉBEC jusqu'au 21 JANVIER inclusivement, destinés aux endroits situés entre BERSIMIS, la POINTE AUX ESQUIMAUX, NATASHQUAN et BONNE ESPERANCE inclusivement.

Une troisième Malle laissera BERSIMIS, le ou vers le 15 MARS prochain, et comprendra les lettres et journaux déposés ou reçus à Québec jusqu'au 7 MARS inclusivement, destinés aux endroits entre BERSIMIS et la POINTE AUX ESQUIMAUX.

La Malle pour BONNE ESPERANCE laissera la POINTE AUX ESQUIMAUX le ou vers le 1er MARS, ou après l'arrivée du courrier qui laissera BERSIMIS le ou vers le 1er FEVRIER 1883.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes }

Québec, 11 novembre 1882. }

16 novembre 1882.

Apprenti demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions, s'adresser à FIRMIN H. PROULX, Ste-Anne de la Pocatière.